

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 22/04/2014

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mardi 22 Avril 2014 à 19 heures 00
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Jérémy VENON, Nicolas LAROCHE, Romain BONNET, Marie-Laure COLLON, Stevens DAVID, Olivier BOVE Christian SANSEIGNE, Charly NICOLLE, COUPEROT Vincent

Etaient absents : Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de Mairie)

- Vote du compte administratif du budget principal 2013,
- Vote du compte de gestion 2013.
- Affectation du résultat d'exploitation 2013
- Vote du compte administratif de l'eau 2013
- Vote du compte de gestion eau 2013
- Affectation du résultat service des Eaux 2013
- Vote des taux des taxes locales pour 2014
- Vote du budget primitif de la commune 2014
- Vote du budget primitif du service des Eaux 2014
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 22/04/2014

DELIBERATION N° 01_22_04 2014: Vote du compte administratif du budget principal 2013

Visée par la préfecture le :

Budget Principal	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		99.915.59	18.649.00		18.649.00	99.915.59
Opérations de l'exercice	117.537.76	132.385.71	48.849.31	34.283.95	14.565.36	14.847.95
Résultat de l'exercice		14.847.95	14.565.36			282.59
Résultats de clôture		96.114.54	33.214.36			62.900.18

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Xavier COLLON, 1er Adjoint au Maire, délibère sur le compte administratif de la commune de Fleys de l'exercice 2013, dressé par Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire de Fleys, après s'être fait présenter le budget primitif, Monsieur Xavier COLLON, fait procéder au vote du compte administratif

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte administratif de la commune 2013 est approuvé à la majorité des votants.

DELIBERATION N° 02_22_04 2014 : Vote du compte de gestion 2013 Budget Principal

Visée par la préfecture le :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du budget principal 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ;
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2013 de ce budget ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ;
- **DECLARE** que le Compte de Gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2013, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT de la LA SF 1068 de 2013	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-18.649.00 €		14.565.36 €	Dép.			- 33.214.36 €
				Rec.			
FONCT	99.915.59 €	18.649.00 €	14.847.95 €				96.114.54 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013 :	96.114.54 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068 du BP 2013)	33.214.36 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068 du BP 2014) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/ 110) (ligne 002 du BP 2013)	62.600.18 €
Total affecté au c/ 1068 :	33.214.36 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013 Déficit à reporter (ligne 002 du BP 2013) en dépenses de fonctionnement	

L'affectation du résultat d'exploitation du budget principal est approuvée à la majorité des votants

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 22/04/2014

DELIBERATION N° 04_22 04 2014 : Vote du compte administratif de l'eau 2013

Visée par la préfecture le :

Eau	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou Déficit	ou Excédents	ou Déficit	ou Excédents	ou Déficit	ou Excédents
Résultats reportés		23.890.41		4.151.55		28.046.96
Opérations de l'exercice	39.998.38	43.040.13	11.142.24	19.409.17	51.140.62	62.449.30
Résultat de l'exercice		3.041.75		8.266.93		11.308.68
Résultats de clôture		26.932.16		12.423.48		39.355.64

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Xavier COLLON, ^{1er} Adjoint au Maire, délibère sur le compte administratif du Service de l'Eau de la commune de Fleys de l'exercice 2013, dressé par Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire de Fleys, après s'être fait présenter le budget primitif, Monsieur Xavier COLLON, fait procéder au vote du compte administratif du Service des Eaux.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte administratif du Service de l'Eau de la commune 2013 est approuvé à la majorité des votants.

DELIBERATION N° 05_22 04 2014 : Vote du compte de gestion eau 2013

Visée par la préfecture le :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du Service Eaux Assainissement de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ;
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2013 de ce budget ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ;

Déclare que le Compte de Gestion du budget Service Eaux Assainissement dressé, pour l'exercice 2013, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
Budget EAU 2013

Délibération n° 06 22 04 2014 : Affectation du résultat
service des Eaux 2013

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	4.156.55 €		8.266.93 €	Dép.		- €	12.423.48 €
				Rec.	- €		
FONCT	23.890.41 €		3.041.75 €				26.932.16 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération
d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en
priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section
d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013 :	26.932.16 €
Affectation obligatoire :	
la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068 du BP 2013)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068 du BP 2013)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/ 110) (ligne 002 du BP 2013)	26.932.16 €
Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001 du BP 2013)	16.580.03 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	
Déficit à reporter (ligne 002 du BP 2013) en dépenses de fonctionnement	

Affectation du résultat d'exploitation du service de l'eau 2013 est approuvée à la majorité des votants

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 22/04/2014

DELIBERATION N° 07_22 04 2014 : Vote des taux des taxes locales pour 2014

Visée par la Sous-préfecture le :

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents formant majorité

DECIDE de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour 2014 et de les reconduire comme suit :

Taxes	Taux 2013	Taux 2014	Bases d'imposition 2014	Produit 2014 attendu
- T.H.	14.64 %	14.64 %	200.900 €	29.412 €
- T.F.B.	12.50 %	12.50 %	116.200 €	14.525 €
- T.F.N.B.	17.89 %	17.89 %	267.600 €	47.874 €
- CFE	20.17 %	20.17 %	3.100 €	625 €
			Total	92.436 €
Reversement FN GIR				16.710 € -----
TOTAL				75.726 €

DELIBERATION N° 08_22 04 2014 : Vote du budget primitif de la commune 2014

Visée par la préfecture le :

Après avoir rappelé les réalisations budgétaires de l'exercice 2013, le Maire présente les propositions du budget principal 2014 :

Fonctionnement :

Dépenses : 219.094.54 euros
Recettes : 219.094.54 euros

Investissement :

Dépenses : 247.814.36 euros
Recettes : 247.814.36 euros

Après étude en détail des articles de dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** le budget primitif 2014 du budget principal.

DELIBERATION N° 09_22 04 2014 : Vote du budget primitif du service des Eaux 2014

Visée par la Sous-préfecture le :

Après avoir rappelé les réalisations budgétaires de l'exercice 2013, le Maire présente les propositions du budget du service de l'eau 2014 :

Fonctionnement :

Dépenses : 67.952.03 euros
Recettes : 67.952.03 euros

Investissement :

Dépenses : 59.036.36 euros
Recettes : 59.036.36 euros

Après étude en détail des articles de dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Service Eaux Assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** le budget primitif 2014 du budget Service Eaux Assainissement.

DELIBERATION N° 10_22 04 2014 : Demande de subventions

Visée par la Sous-préfecture le :

L'association Sportive du collège de Chablis a sollicité la commune pour une demande de subvention au profit de leur association.

Le conseil **ACCEPTÉ** de verser une subvention de :

- 50 €

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé

La séance a été levée à 21 H 45

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 01_22 04 2014: Vote du compte administratif du budget principal 2013

DELIBERATION N° 02_22 04 2014 : Vote du compte de gestion 2013

DELIBERATION N° 03_22 04 2014 : Affectation du résultat d'exploitation 2013

DELIBERATION N° 04_22 04 2014 : Vote du compte administratif de l'eau 2013

DELIBERATION N° 05_22 04 2014 : Vote du compte de gestion eau 2013

DELIBERATION N° 06_22 04 2014 : Affectation du résultat service des Eaux 2013

DELIBERATION N° 07_22 04 2014 : Vote des taux des taxes locales pour 2014

DELIBERATION N° 08_22 04 2014 : Vote du budget primitif de la commune 2014

DELIBERATION N° 09_22 04 2014 : Vote du budget primitif du service des Eaux 2014

DELIBERATION N° 10_22 04 2014 : Demande de subventions

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET		
Olivier	BOVE		
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID		
Jérémy	VENON		